

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
18 avril 2023
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-septième session
Points 30, 34 et 58 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante-dix-huitième année

Prévention des conflits armés

La situation en Afghanistan

Consolidation et pérennisation de la paix

**Lettre datée du 14 avril 2023, adressée au Secrétaire général
et au Président de l'Assemblée générale par le Représentant
permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un texte présentant la position de la Chine sur la question afghane, publié par le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine le 12 avril 2023 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 30, 34 et 58 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
de la République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) **Zhang Jun**



Annexe à la lettre datée du 14 avril 2023 adressée au Secrétaire général et au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : chinois]

Position de la Chine sur la question afghane

La Chine et l'Afghanistan sont des voisins géographiques dont les peuples cultivent une amitié de très longue date. Dans les circonstances actuelles, la position de la Chine sur la question afghane est la suivante :

1. Adhérer aux principes des « trois respects » et des « trois jamais » : la Chine respecte l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, respecte le droit du peuple afghan de faire ses propres choix et respecte les croyances religieuses et les coutumes nationales du pays. Elle ne s'est jamais immiscée dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, n'a jamais défendu des intérêts égoïstes dans le pays et n'a jamais cherché à y établir une prétendue sphère d'influence.
2. Soutenir une gouvernance modérée et prudente en Afghanistan : la Chine espère sincèrement que l'Afghanistan pourra mettre en place une structure politique ouverte et inclusive, mener des politiques intérieure et étrangère modérées et prudentes et avoir des échanges amicaux avec tous les pays, en particulier ses voisins. Elle espère également que le gouvernement intérimaire afghan protégera les droits et les intérêts fondamentaux de tous les Afghans, y compris les femmes, les enfants et tous les groupes ethniques, et qu'il continuera de s'employer activement à répondre aux intérêts du peuple afghan et aux attentes de la communauté internationale.
3. Soutenir la paix et la reconstruction en Afghanistan : la Chine continuera de tout mettre en œuvre pour aider l'Afghanistan à se reconstruire et à se développer, d'élaborer des plans avec le pays et d'honorer ses promesses d'assistance, de promouvoir la poursuite d'une coopération économique, commerciale et en matière d'investissements, et de collaborer activement dans des domaines tels que les soins médicaux, la lutte contre la pauvreté, l'agriculture et la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets afin de permettre à l'Afghanistan de parvenir rapidement à un développement indépendant et durable. Elle se félicite de la participation de l'Afghanistan à l'initiative « Une Ceinture et une Route » et soutient son intégration dans des mécanismes régionaux de coopération et de connectivité économiques grâce auxquels ce « pays enclavé » deviendra un « pays ayant des liaisons terrestres ».
4. Soutenir l'Afghanistan dans sa lutte résolue et vigoureuse contre le terrorisme : la sécurité est le fondement et le prérequis du développement. Le Mouvement islamique du Turkestan oriental est une organisation terroriste inscrite sur la liste tenue par le Conseil de sécurité de l'ONU et désignée par le Gouvernement chinois conformément à la loi. Les forces du Mouvement islamique du Turkestan oriental présentes en Afghanistan constituent une grave menace pour la sécurité de la Chine, de l'Afghanistan et de la région. La Chine espère que l'Afghanistan honorera scrupuleusement ses engagements et prendra des mesures plus efficaces pour sévir contre toutes les forces terroristes, notamment le Mouvement islamique du Turkestan oriental, et assurer la sûreté et la sécurité des citoyens, des institutions et des projets de la Chine et d'autres pays en Afghanistan.
5. Appeler au renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale en matière de lutte antiterroriste : compte tenu des graves problèmes de sécurité liés au terrorisme auxquels se heurte l'Afghanistan, il est primordial que la communauté

internationale renforce la coopération pour la sécurité en matière de lutte antiterroriste tant au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral, procure au pays du matériel, des équipements et une assistance technique indispensables pour mener à bien ce combat, l'aide à prendre des mesures globales pour s'attaquer à la fois aux symptômes et aux causes profondes du terrorisme, et empêche qu'il ne redevienne un sanctuaire et un terrain fertile pour le terrorisme.

6. Coopérer pour combattre les « trois forces » présentes en Afghanistan : les trois forces présentes en Afghanistan que sont le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme restent des menaces majeures pour la sécurité de la région et du monde. La Chine demande à la communauté internationale d'aider résolument l'Afghanistan à lutter contre ces trois phénomènes et à prendre des mesures énergiques pour couper les canaux de financement du terrorisme, empêcher le recrutement et les mouvements transfrontières de terroristes et la diffusion de contenus terroristes violents aux formats audio et vidéo, endiguer la montée de l'extrémisme, la radicalisation des jeunes et la propagation de l'idéologie terroriste, et éradiquer les cellules dormantes et les refuges de terroristes.

7. Exhorter les États-Unis à s'acquitter de leurs engagements et de leurs responsabilités à l'égard de l'Afghanistan : une grande partie de la communauté internationale estime que la saisie des avoirs afghans détenus à l'étranger et l'imposition de sanctions unilatérales par les États-Unis, lesquels sont à l'origine de la question afghane, sont les principaux facteurs externes qui empêchent une réelle amélioration de la situation humanitaire dans le pays. Les États-Unis devraient tirer les leçons des bouleversements qu'a connus l'Afghanistan, faire face aux graves risques et difficultés humanitaires, économiques et sécuritaires qui existent dans le pays, lever immédiatement leurs sanctions, restituer aux Afghans les avoirs qu'ils détiennent à l'étranger et livrer l'aide humanitaire promise pour répondre aux besoins urgents du peuple afghan.

8. S'opposer à l'ingérence et à l'infiltration extérieures en Afghanistan : les pays de la région s'accordent à dire que l'ingérence militaire pratiquée par des forces extérieures en Afghanistan et la prétendue transformation démocratique qu'elles y opèrent depuis 20 ans ont infligé d'immenses pertes et souffrances au pays. Les incidences néfastes de ces actes continueront de se faire sentir pendant de nombreuses années. Pour aider l'Afghanistan à parvenir à une paix et à une stabilité durables, les pays concernés ne doivent pas tenter de redéployer des bases militaires en Afghanistan et aux alentours, de pratiquer une politique de deux poids, deux mesures dans la lutte antiterroriste ou de promouvoir leurs intérêts géopolitiques en soutenant le terrorisme ou en s'en rendant complices.

9. Renforcer la coordination internationale et régionale sur la question afghane : dans les nouvelles circonstances, l'Afghanistan doit devenir une plateforme de coopération entre toutes les parties, et non une arène où se livrent des joutes géopolitiques. La Chine soutient tous les plans et mesures propices à un règlement politique de la question afghane. Afin de forger un consensus international et régional et de produire des synergies permettant de stabiliser et d'aider l'Afghanistan, elle participera activement aux mécanismes et aux plateformes de coordination multilatérale tels que les réunions des ministres des affaires étrangères des pays voisins de l'Afghanistan, le groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, les consultations sur l'Afghanistan tenues dans le cadre du processus de Moscou, le dialogue trilatéral entre les ministres chinois, afghan et pakistanais des affaires étrangères, la réunion informelle sur l'Afghanistan des ministres chinois, russe, pakistanais et iranien des affaires étrangères, la réunion de la Troïka élargie et l'ONU.

10. Faciliter le règlement des problèmes humanitaires et concernant les réfugiés auxquels doit faire face l'Afghanistan : la Chine est préoccupée par le sort des réfugiés afghans et continuera de leur fournir un soutien en recourant aux canaux bilatéraux et multilatéraux. Elle se félicite du rôle actif que jouent à cet égard les entités compétentes des Nations Unies, salue les efforts déployés par les pays de la région et demande à la communauté internationale de continuer d'apporter à l'Afghanistan une assistance humanitaire et en matière de développement et d'aider conjointement le pays à reconstruire son économie et à créer des conditions propices au règlement définitif de la question des réfugiés.

11. Soutenir l'Afghanistan dans sa lutte contre les stupéfiants : la Chine compte que l'Afghanistan prendra des mesures plus concrètes pour lutter contre la culture, la production et le trafic de stupéfiants, et exprime son soutien à cet égard. Elle se tient prête à coopérer avec la communauté internationale pour aider le pays à promouvoir des cultures de substitution et à réprimer la criminalité transfrontalière liée à la drogue en vue d'éliminer la source de stupéfiants dans la région.
